

RD 15 Pont suspendu de Montjean-sur-Loire



Détail ancrage provisoire sur massif d'auto-ancrage de culée



Essai de rupture de câble en usine



Double suspension (provisoire et définitive)



Détail ancrage suspente provisoire

- **Maîtrise d'ouvrage :**
- **Entreprise :**
- **Période :**
- **Missions IOA :**

CONSEIL GENERAL MAINE-ET-LOIRE/ANJOU

BAUDIN CHATEAUNEUF (sur appel d'offres en variantes de construction)

Septembre 2001 à Septembre 2003

Mission de Contrôles des Etudes d'Exécution (VISA) pour le compte du Maître d'Ouvrage, comprenant : contre-calculs, vérification des notes de calculs, plans et documents graphiques, notices méthodologiques, matériels provisoires, fournitures et produits utilisés pour la construction.

Mission de Suivi Construction :

- Contrôle de la fabrication en usine et de la mise en œuvre sur chantier, comprenant : contrôles d'éléments provisoires, câbles, selles et suspensions, soudures, protection anticorrosion.
- Suivi des travaux de remplacement de la suspension sous circulation.



Détail de soudage de la nouvelle selle sur la selle existante

La particularité du phasage des travaux a été de :

- procéder au remplacement de la suspension principale par transfert des charges à une suspension provisoire mise en place sur des selles soudées sur les existantes (avec études particulières des paramètres de soudage sur des aciers de 1947).
- de mettre en place une suspension définitive en lieu et place de l'ancienne et le re-transfert des charges de la suspension provisoire à la nouvelle.

Toutes les opérations ont été assurées dans un phasage permettant toujours de conserver la circulation sur l'ouvrage au minimum en alternat.

A noter que les nouvelles suspensions sont constituées de câbles de diamètre 56,1 millimètres en travées principales et 66,3 mètres en travées de rive. Ces câbles TMC (tronçons multi-couches) sont protégés par une gaine PEHD extrudée.

- **Description de l'ouvrage :**

Pont suspendu à câbles de têtes auto-ancrés, à 6 travées de portée entraxes de selles de 50,68 m + 90,585 m + 92,448 m + 92,318 m + 90,715 m + 50,150 m et à tablier métallique et pylônes en béton, pour une longueur totale de tablier de 503,40 mètres incluant les massifs d'auto-ancrage.

L'ouvrage porte une chaussée bi-directionnelle de 5,50 mètres et deux trottoirs de 0,975 mètres.

Les panneaux des poutres de rigidité en treillis multiples en X ont une distance entre les montants principaux de 7,80 mètres.

Les suspentes sont en barre d'acier de diamètre 55 millimètres, espacées de 4,65 mètres.

La suspension est constituée de 6 câbles de diamètre 59 millimètres.

La flèche de la suspension est de 12,50 mètres en travées principales et de 5,50 mètres en travées de rive.

L'équilibre longitudinal est assuré par trois câbles de tête de diamètre 72 millimètres.